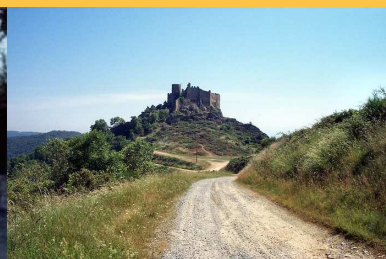
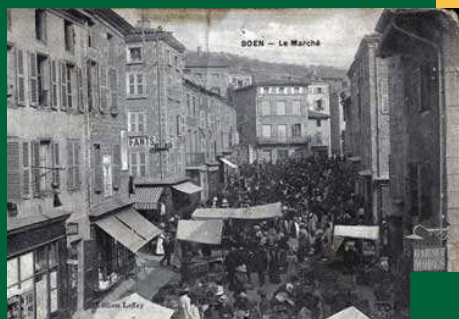


Avril 2009

Communauté de Communes
du Pays d'Astrée

Étude Prospective

Bilan diagnostic et projet de territoire



Groupe de travail : Économie

Urbanisme
Habitat
Environnement
Aménagement
Tourisme
Économie



13, rue Marcel Aymé
BP 348
39105 DOLE cedex
Tel. 03 84 82 33 93
Fax. 03 84 72 31 59
contact.aceif@wanadoo.fr

I – POINTS DE RAPPEL

La situation locale :

- Une certaine stabilité de l'emploi salarié
- Une importance de l'emploi industriel et agricole
- Un tissu diversifié
- Une dominance de la petite entreprise
- Un petit pôle d'emplois, mais une dépendance de l'emploi des agglomérations proches

Les actions menées

- Champbayard
 - une offre d'accueil suffisante
 - des résultats en deçà de l'ambition
- Un réseau d'accueil complémentaire et des friches à traiter (Sail, Ste Agathe, Trelins)
- Une dynamique commerciale et artisanale sur Boën
- Un dispositif d'animation de qualité et cohérent : la Maison de Services des Monts du Forez
- Un partenariat important

II – LES 5 ENJEUX DU PROJET DE TERRITOIRE

- ❖ Renforcer l'attractivité du Pays d'Astrée, le rendre plus attractif
- ❖ Mobiliser et valoriser les ressources locales
- ❖ Assurer un développement harmonieux, équilibré et durable du territoire
- ❖ Garantir une qualité de services
- ❖ Assurer une solidarité entre les habitants et les communes

III – PLAN DE TRAVAIL

3.1 Conforter l'attractivité du territoire, le rendre plus attractif

Objectif

- Faire de la zone de Champbayard, un lieu d'accueil d'activités à l'échelle du Forez
- Donner une vocation d'accueil stratégique à la zone, de manière complémentaire aux zones existantes de la plaine du Forez
- Développer l'accueil des petites et très petites entreprises
- Assurer les conditions optimales d'accueil et d'accompagnement des entreprises

Pistes d'actions

1. Assurer une mission relais local du dispositif « Venir s'installer en Massif Central »

Objectifs

- Construire localement les conditions d'accueil de petites et très petites entreprises
- Construire une image valorisante du territoire et former à l'accueil
- Accompagner les porteurs de projets dans la réussite de leur projet de création d'activités et d'installation dans la vie locale
- Développer l'emploi
- Conforter les partenariats avec les structures et organisations liées à l'emploi

Pistes d'actions

- Création d'un pack accueil
 - accueil des candidats
 - livret d'accueil/territoire
 - accompagnement/logements/vie scolaire/services...
 - recensement des offres d'activités (reprises, manques, potentiel), de locaux vacants et de foncier
 - mise en lien avec le réseau d'acteurs
 - prime à l'installation, à la reprise (en lien avec les partenaires)
 - expertise du projet
- Mise en œuvre d'un évènement : ex : la semaine de l'accueil
- Mise en œuvre d'un plan de communication
 - créer des supports de communication : plaquette de présentation du territoire, de ses atouts, dossier de presse, connexion au réseau ville/campagne, élaboration de fiches techniques, information, formation, accueil, montage du projet, manifestations
- Mission d'accueil et de suivi

Pour accueillir de nouveaux porteurs de projets et les inciter à venir dans le Pays d'Astrée, il s'agira de promouvoir le territoire à l'extérieur et d'assurer un accueil local de qualité. Il s'agit de capter des flux et d'accompagner à la réussite des projets de vie et professionnels de ces nouveaux ménages :

- organisation d'un environnement favorable : pourquoi les nouveaux actifs ou porteurs de projets devraient s'intéresser au territoire ?
- élaboration d'un réseau d'information (livret d'accueil, recensement de l'offre de logements, services..., documentation touristique, associative, culturelle, habitat...) et d'un réseau de partenaires (personnes ressources en fonction de la nature du projet), organisation de manifestations, forums
- mise en place de formation des prestataires locaux à l'accueil
- accompagnement des porteurs de projets pour les aider à concrétiser leur installation (passer de l'idée de projet en aidant à faire une étude de marché, faire des prévisions financières), trouver des financements, choisir un statut juridique pour leur entreprise, effectuer les formalités, le suivi post-crédation...
- interface avec l'extérieur
- outils de veille et d'évaluation de l'action menée

→ A voir :

- Comment configurer cette organisation ? en lien avec :
 - la pépinière
 - la Maison de Services
 - la coordinatrice économique CCPA
- Partenariat avec dispositif échelle « Massif central »
- Implication et moyens CCPA

2. S'assurer de la complémentarité des zones d'accueil du Forez dans le cadre du Syndicat Mixte de la zone de Balbigny

a. Quelles vocations ?

- Zone de Feurs :
- Zone de Montbrison :
- Zone de Saint Germain Laval :
- Zone d'Andrézieux :
- Zone future de Balbigny (transport ? logistique ?) :

Quelle place pour Champbayard : accueil de petites et très petites entreprises ?

Accueil d'entreprises de services logistiques, de sous-traitance, d'entreprises liées au développement durable..?

Quel réseau d'acteurs, de Communautés de communes ?

→ A voir : le partenariat avec les autres communautés de communes : Préciser dans la convention avec le syndicat mixte, les relations entre communautés de communes, les moyens mis en communs (réseaux, connexion, moyens humains, communication...)

b. Quels besoins d'améliorations qualitatives ?

- Prévoir un programme d'aménagement et d'équipement durable
 - quels besoins ?
- Prévoir une connexion très haut débit

→ état d'avancement, conditions d'installation, coût

- Prévoir des démarches HQE (haute qualité environnementale) lors de la réalisation de bâtiments, une meilleure qualité de vie, de services, une baisse des charges...

c. Quelle offre complémentaire possible sur Champbayard ?

- Créer un lieu ressources entreprises du type pépinière

Cible : petites et très petites entreprises de services ou artisanales

Besoins locaux : bureaux, centre de ressources

Missions :

- accueil, accompagnement, suivi des entreprises, des porteurs de projets
- services partagés : secrétariat, informatique, télécentre, connexion haut débit

- Développer une offre complémentaire d'ateliers relais ou structure du type « hôtel d'entreprises »

Cible : entreprises artisanales et de services en phase de démarrage

Besoins : surfaces d'activités complémentaires

→ en fonction de la demande

3. Consolidation du réseau de « chefs d'entreprises »

Pour valoriser l'image du Pays d'Astrée à l'extérieur, il s'agira de s'appuyer sur le Club des Chefs d'Entreprises.

Rôle

- Faire se connaître les entreprises
- Mettre en évidence les besoins de chacune d'entre elles en matière de fonctionnement, de production, de formation et trouver des réponses communes
- Organiser un partenariat actif avec les entreprises des territoires proches, en appui avec l'Agence Économique de la Loire
- Assurer l'accueil et l'accompagnement d'entreprises désireuses de s'installer localement en disposant de l'ensemble des outils de promotion (plaquettes, documents d'information économique, touristique...)

→ A voir :

- Les conditions
- Mission d'animation à lier avec la mission précédente
- Moyens CCPA

3.2 Mobiliser et valoriser les ressources locales

a. Anticiper les emplois de demain

Objectifs

- Adapter les ressources humaines et la qualification de l'emploi local
- Anticiper les besoins de main d'œuvre, de remplacement, de renforcement des savoirs, des compétences

Pistes d'actions

- Faire un diagnostic des besoins réels des entreprises en matière d'emploi, de remplacement, de qualification
- Accompagner les entreprises, les structures de services dans la gestion prévisionnelle de leurs besoins d'emplois et de compétences
 - Comment mobiliser les entreprises ?
 - Quels secteurs ?
 - Quels besoins ?
- Organiser les réponses en matière de formation avec les partenaires existants :
 - définir les besoins de formation à mettre en place
 - organiser les réponses avec les organismes de formation et la cité scolaire
Plan de sessions de formation liées aux spécificités locales
Organisation de cursus spécialisés
- Faire réaliser des formations localement
 - Quelles formations ?
 - Quelles filières possibles/besoins du territoire ?
 - Quelle possibilité pour le lycée ? à quelles conditions ?

b. Accompagner les chefs d'entreprises dans leur projet

Objectifs

- Traiter les problèmes de transmission/reprises d'activités
- Accompagner les projets de développement, de modernisation d'entreprises
- Assurer le développement d'entreprises innovantes
- Sensibiliser les entreprises à la prise en compte des objectifs du développement durable

Pistes d'actions

- Poursuivre le travail après ORAC (opération de redynamisation de l'artisanat et du commerce)
 - Faut-il une nouvelle action collective ?
 - Quelles conditions de mise en œuvre ?
 - Rôle de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée ?
- Mettre en œuvre un dispositif de veille des entreprises
 - par types d'entreprises
 - problématiques à venir (développement, transmission, fragilité, évolutions...)
- Accompagner les projets de développement, de reprise, d'installation (en lien avec le dispositif « Venir s'installer », l'action transmission reprise...)
- Accompagner les projets innovants

- Assurer un accompagnement des entreprises dans le domaine du développement durable, du respect de l'environnement (ex : réalisation de diagnostics environnementaux, thermiques, équipement pour la performance énergétique des bâtiments, l'utilisation d'énergie renouvelable, gestion environnementale, des déchets...)
 - Les moyens existants, les aides existantes, les manques, les besoins complémentaires
 - Le rôle de la CCPA

c. Développer l'emploi potentiel lié aux spécificités du territoire

Objectifs

- Définir les besoins d'emplois liés au territoire
- Mettre en évidence le potentiel dans les domaines des services à la population, du tourisme, de l'agriruralité, du développement durable, de l'économie sociale et solidaire

Pistes de réflexion

- Faire un inventaire par types d'activités existantes, des manques et besoins à couvrir, par type d'activités (compétence à satisfaire, besoins d'emplois partagés, périodicité des besoins...)
- Connaître la réalité des candidats locaux, les besoins de recours à formaliser dans l'offre d'accueil cadre « venir s'installer en Pays d'Astrée »
- Connaître les dispositifs existants, les blocages et les leviers nécessaires pour organiser les réponses
- Poser les conditions de développement d'actions spécifiques

→ Dispositifs existants

→ rôle CCPA ?

d. Consolider la dynamique commerciale et artisanale du Pays d'Astrée

Objectifs

- Lier animation du territoire et valorisation commerciale et artisanale
- Conforter le rôle d'animation de l'Association ACTIF

Pistes d'actions

- Créer des opérations de promotion collective
 - A voir :
 - Réactivation des « Marchés de l'Astrée » autour des produits locaux
 - Route des savoirs, des métiers, foire économique...
- Lier ces opérations aux temps forts touristiques et culturels
 - rôle de la CCPA ?
- Poursuivre les actions visant à adapter, développer l'offre commerciale de la ville centre et des autres communes (cadre multiservices)
 - Accompagnement technique des entreprises et commerces
 - Programme d'aide individuelle du Conseil Général, de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée
- Développer le réseau local de tournées et de l'e-commerce (avec des points de livraison...)
 - Conditions

e. Professionnaliser les prestataires du tourisme (cf : groupe de travail spécifique)

Objectifs

- Mobiliser les prestataires d'hébergements et d'activités touristiques pour les inciter à se développer dans une démarche commerciale et marketing
- Tirer un meilleur parti de la dynamique touristique et culturelle

Pistes d'actions

- Inciter les partenaires à intégrer la démarche produits touristiques
- Mettre en œuvre une charte « produits »
- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour définir les conditions de développement de l'entreprise, de positionnement sur une démarche commerciale et marketing
- Répondre aux besoins de formation et de qualification

→ Quels besoins/dispositifs existants ?

f. Conforter l'emploi agricole (cf : groupe de travail spécifique)

Objectifs

- Accompagner les initiatives de développement d'activités agricoles
- Soutenir les micro projets

Pistes d'actions

- Inciter le développement de réseaux de production et de commercialisation
- Inciter au développement de filières courtes
- Définir les besoins d'emplois

3.3. Assurer un développement harmonieux, équilibré et durable du territoire

Objectifs

- Définir les besoins de foncier et d'immobilier d'entreprises pour les 10 années à venir
- Organiser le réseau d'accueil d'activités de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée
- Valoriser les zones existantes et les friches

Pistes d'actions

- Faire un fichier du potentiel/zones d'activités et de locaux vacants
- Proposer les conditions pour répondre aux besoins de foncier et d'immobilier aux entreprises en complément de Champbayard et quelle que soit l'activité envisagée (vente de terrain, achat, location, accueil temporaire...)
- Organiser l'accueil autour d'un dispositif cohérent :
 - pour une entreprise qui démarre: la pépinière d'entreprises offre des solutions pour des activités tertiaires (ex : bureaux) et peut proposer en complément des services partagés (secrétariat, téléphone...) et un accompagnement du porteur de projet
 - pour une entreprise qui grandit : la solution possible est l'atelier relais, l'hotel d'entreprises
 - pour une entreprise qui se développe : la solution est la proposition d'un bâtiment sur un terrain ou l'acquisition de foncier sur Champbayard ou une autre zone, un local vacant
- Définir le besoin de foncier à maintenir et l'affirmer dans les documents d'urbanisme
- Affirmer le réseau d'accueil dans le SCOT (schéma de cohérence territoriale)
- Traiter les friches existantes (réflexion à mener en tant que besoin) :
 - site d'exploitation de l'eau de source à Sail sous Couzan (démolition, programme d'investissement, conditions d'installation d'une société de production, montage juridique et financier)
 - site MGE à Sail sous Couzan
 - Devenir du site IMERYYS (prévoir une étude d'aménagement et de valorisation du site) à Ste Agathe la Bouteresse
 - Réutilisation du site d'Intermarché à Trélins (prévoir une étude d'opportunité)
 - Schéma local d'accueil à affirmer
 - Approche fiscalité
 - Définir les règles d'intervention de la CCPA en fonction des projets
 - Rôle de la CCPA ?

3.4. Garantir une qualité de services

a. Consolider le rôle de la Maison des Services

Objectifs

- Assurer la pérennisation des missions assurées par la Maison des Services
- Faire bénéficier l'ensemble des acteurs (collectivités, entreprises, porteurs de projets, demandeurs d'emplois) de l'accompagnement
- Lier fortement Maison des Services et pépinière (cadre mission « Venir s'installer en Pays d'Astrée »)
- Consolider les partenariats

Pistes d'actions

- Assurer les missions actuelles
- Proposer un accueil à tout public en matière d'emploi, d'insertion et de formation à Boën : accueil qui se fait de manière permanente
- Proposer des relais à des services du type CAF, MSA, ANPE, ASSEDIC...
- Accueillir des permanences de la Mission Locale en direction des jeunes, du CILDEA-CLE qui accompagne les demandeurs d'emploi
- Être le relais du PLIE du Forez (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) en ce qui concerne les parcours professionnels d'insertion et de formation
- Assurer l'accompagnement de porteurs d'idées, de projets
- Accompagner les collectivités, les entreprises à développer leur projet
- Assurer l'accompagnement des entreprises
- Construire une offre d'activités en milieu rural (agriruralité, services aux personnes, tourisme, économie sociale et solidaire...)
- Être le relais de la plateforme régionale de développement rural (centre de ressources)
- Conforter les partenariats : PLIE, Mission Locale, CILDEA, Consulaires, ASSEDIC...
- Être un relais du dispositif « venir s'installer en Massif central »
 - A voir si besoin d'un lieu plus adapté (centre de ressources), cadre pépinière sur Champbayard

b. Rendre lisible l'action entre les différents intervenants économiques

Préciser le rôle et les complémentarités entre les animateurs économiques

Maison de services	Animateur économique CCPA	Chambres consulaires
Missions à préciser	Missions à préciser	Missions à préciser

3.4. Assurer une plus grande solidarité

La Maison de Services assure une mission importante de prise en charge des publics en difficulté en lien avec le CLE-CILDEA, le PLIE, la Mission Locale.

Par ailleurs, des actions sont proposées à ces publics, il s'agit de pérenniser les outils d'insertion :

- Jardins de l'Astrée
- Équipe environnement
- Chantiers éducatifs

A voir :

- Les problèmes rencontrés
- Les conditions de pérennisation

Parallèlement, il s'agira également, comme cela a été enclenché localement, d'organiser les conditions pour développer une autre manière d'entreprendre à travers l'économie sociale et solidaire.

Pour cela, il faut conforter le rôle du lieu ressource de l'Économie Sociale et Solidaire et mesurer la possibilité de développer l'emploi du type :

- jardins collectifs,
- épicerie sociale
- développement durable, habitat solidaire, éco-construction
- activités touristiques
- commerces de proximité
- services aux personnes âgées, accueil social
- organisation du covoiturage, de systèmes alternatifs, de club de mobilité...

- Quel potentiel ?
- Quel public local ?
- Quelles conditions pour enclencher des actions ?